



VERS UN PÔLE ET RÉSEAU MARAÎCHERS BIO ALBIGEOIS



Fédération départementale des Cuma
du Tarn

VERS UNE ANTENNE ALBIGEOISE DE LA CUMA MARAÎCHAGE TARN

10/02/2022

POINT D'AVANCEMENT :

Étapes réalisées et en cours (depuis dernière réunion) :

- Prise de contact avec Yohan CADAUX, Président de la CUMA Maraîchage Tarn, par Marion
- Entretiens individuels avec les maraîchers par Pascal (en cours)
- Transmission des statuts et du règlement intérieur de la CUMA Maraîchage Tarn par Marie (FDCUMA)

ORDRE DU JOUR :

- 1- 1^{ers} retours des entretiens individuels / choix des outils / implication
- 2 - Etude des statuts et règlement intérieur
- 3 - Discussion sur les modalités de fonctionnement à proposer
- 4 - Préparation de l'achat de 1^{ers} outils : modalités, calendrier
- 5 - Prochaines étapes
- 6 + Journée d'échanges inter-cuma maraîchage : Mercredi 16 mars, en Ariège

I. IERS RETOURS DES ENTRETIENS INDIVIDUELS / CHOIX DES OUTILS / IMPLICATION

- Total fichier maraîchers = 25 fermes installées + 1 en cours (Hamza à Arthès)
- Retours questionnaires (Q) = 11 réponses (Jérôme D., Colin, Romain, Flavien, Jonathan, Sandrine, Clémence, Solène, Aurélien, August&Marion, Sébastien)
- Entretien individuels (E) = 5 réalisés (Sandrine, Eva&Ernst, Jérôme R., Baptiste, Sébastien) + 3 programmés (Charles, Flavien, Rouslana)

- Retours / Outils (à ce jour) :

- Motteuse = 4 = August&Marion (Q), Sandrine (Q, E), Solène (Q), Baptiste (E),
- Ramasseuse à patates = 6 à 8 = Jérôme D (Q), Romain (Q), Flavien (Q), Jonathan (Q), Sandrine (Q, E ?), August&Marion (Q), Baptiste (E), Jérôme R (E?)
- Lot Petit outillage = 4 à 5 = TCA(R), Sandrine (E), Marion&August (R), Sébastien (E), Eva&Ernst (E?)
- Paperpot = 2 = Marion&August (Q), Eva&Ernst (E)
- Désherbeur thermique portatif = 2 à 3 = Sandrine (E), Sébastien (E), Eva&Ernst (E?)

- Remarques :

- Quelques besoins d'outils spécifiques à chaque maraîcher + Quelques outils que chaque maraîcher serait prêt à partager
 - > *Comment refaire le tour de tout le monde pour voir qui serait intéressé.e par quoi... ?*
- Besoins de stockage / transformation à intégrer pour plus tard

- Groupement d'achat :

- > tout le monde est potentiellement intéressé (terreau, ... + remarque : possibilité d'achat en gros pour motteuse)
 - > *A voir comment l'intégrer (limitation / objet CUMA, / objet TCA)*

- Autres besoins / idées :

« Terres partagées » à Lescure :

Sébastien (E) > Quelques maraîcher.e.s prennent quelques ha en assolement partagé pour cultiver quelques légumes de base en plein champs pour à la fois avoir des légumes de conservation en fin d'hiver et amorcer une filière vers la restauration collective.

- Implication : plusieurs personnes prêtes à s'impliquer / Référence matériel ou autre :

Sandrine (E), Jérôme R (E), Eva&Ernst (E)

II. ETUDE DES STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Statuts :

- options intégrées = Groupement d'employeur, revalorisation du capital
- options non intégrées = Tiers non associés, Associés non coopérateurs, Période probatoire
- 1 part = 2€
- capital initial = 4370€, capital au 31.12.2018 = 5560€
- Durée d'engagement = 5 ans
- C.A. : 4 à 15 administrateurs, nommés pour 3 ans, renouvelables par 1/3 chaque année

Remarques :

- a priori, pas de nécessité de modifier les statuts.
- Pour l'éventuelle participation en capital / trésorerie de TCA, possibilité de passer via la SCEA

Règlement intérieur :

- Modalités d'entrée / sortie des adhérents
- Responsabilité de la CUMA et des adhérents
- Modalités d'utilisation du matériel

A priori, la création d'une antenne est compatible avec le règlement intérieur.

Cependant, il conviendrait de définir les modes souhaités de fonctionnement de l'antenne de l'Albigeois pour en discuter avec les membres actuels de la CUMA, et éventuellement compléter le règlement intérieur.

III. DISCUSSION SUR LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT À PROPOSER

- Mode de gouvernance / coordination

Actuellement : 2 niveaux : Le CA / Les adhérents pour chaque outil

Si on crée une antenne : on ajoute potentiellement un niveau intermédiaire (à moins que l'antenne ne soit qu'une subdivision géographique).

> voir qui fait :

- les choix d'achat de matériel : CA ou antenne ?
- les choix de mode de financement (fonds propres, appel de capital, prêt), de durée d'amortissement, de répartition de frais / matériel, de mode de gestion : CA ou antenne ou groupe des associés intéressés par l'outil ?
- les dossiers de demande de subvention, de prêts... : CA ou antenne ou groupe par outil, ou référent outil ?
- les dépenses d'entretien / réparation de chaque outil : CA ou antenne ou groupe par outil, ou référent outil ?

- Questions financières :

- Modalités de répartition des frais généraux : A priori, se fait en fonction de l'activité de chaque atelier / outil. Est-ce qu'on est OK là dessus ? Est-ce que c'est écrit quelque part ?
- Gestion de la trésorerie / investissement et/ou fonds de roulement ?

- Outils / supports de communication interne / externe :

- utilisation du support FDCUMA pour réserver les outils ?
- listes de discussions ?
- partage de données / d'informations (type cloud / wiki) ?

IV. PREPARATION DE L'ACHAT DES 1^{ERS} OUTILS : MODALITES, CALENDRIER

Dispositif habituel en CUMA :

- décision d'engager l'acquisition de nouveaux outils + pré-identification du nombre de sociétaires intéressé.e.s sur chaque outil
- réalisation de devis
- choix du modèle
- définition de la fiche d'engagement matériel
- engagements individuels sur la base de cette fiche
- obtention d'un prêt si nécessaire
- obtention de subventions si nécessaire
- achat de l'outil

> Discussion / adaptation du processus / calendrier / organisation pour les 1^{ers} outils.

V. PROCHAINES ETAPES :

1. Finaliser le tour des maraîchers :

- > stabiliser le choix des 1^{ers} outils, et le nombre de maraîcher.e.s par outil
- > identifier qui s'implique sur quoi

2. En parallèle : étudier certains outils plus précisément :

- > modèles, coût : pour la motteuse, la récolteuse à patates
- ce qui permettra de préciser les coûts d'engagement par matériel, d'établir les fiches d'engagement, et de bien reboucler qui s'engage sur quoi.

3. Rencontrer le CA / les maraîchers de la CUMA existante :

- > pour discuter / valider les modalités de fonctionnement
- ce qui permettra d'établir un modificatif / complément de règlement intérieur
- > caler un calendrier pour valider la création d'une antenne de l'Albigeois > CA puis AGE ?

VI. JOURNÉE D'ECHANGE INTER-CUMA MARAÎCHAGE : MERCREDI 16 MARS EN ARIEGE

Journée co-organisée par les FDCUMA du Tarn, du Gers, de l'Ariège

- > Présentation de la journée
- > Qui est intéressé.e pour participer
- > Modalités d'organisation